



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à mettre en oeuvre la palettisation du fret pour un transport par voies aériennes.



OBJECTIFS

Savoir conditionner en sécurité des marchandises prévues au transport par voie aérienne, dans le respect de la réglementation internationale.



CONTENU

Théorie

- Connaissance des risques, des dommages et des coûts.
- Les types avions et les versions de soute.
- Les ULD (Unit Load Devices) / Savoir choisir le matériel embarquable.
- Le matériel de palettisation et d'arrimage.
- La vérification préalable du fret.
- Les règles générales de palettisation.
- Les limites du centre de gravité et la répartition de la charge.
- Les règles d'incompatibilités.
- Les règles de palettisation pour le fret spécial.
- La protection des palettes.

Formation basée sur les recommandations IATA.

Durée à titre indicatif

14 heures / 2 jours.

Prérequis

Aucun.

Méthode

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110)

Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>